

N/REF : 9/01/2025 16H16 C:263673 I:27108
V/REF : OSMIL806510234
V/Email reçu le Jeudi 09/01/2025 a 16H16

FONCIA ALPES DAUPHINE

**15 RUE LESDIGUIERES
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LES ESSARTS
29 a 33 RUE GARIBALDI
38600 FONTAINE

St Martin-H, le 15 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 29/33 GARIBALDI - FONTAINE

CONTACT MR LUCOVIC OU MERA JULIE LAMBERT 06 23 53 29 12

MOTIF : INTERVENIR POUR FORTE ODEUR PROVENANT DES COLONNES EU EN CAVE
URGENT

Donneur d'ordre : M. C. TROUILLET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 13/01/2025 A 15H00
INTERVENTION DEPUIS LE BATIMENT
CONTROLE DES CANALISATION EN RADIE
CONTROLE DEPUIS LES REGARDS EXTERIEUR
ABSENCE D'ODEUR CAVES EN PRESENCE DU LOCATAIRE DU 33

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 10,00%	18,04
TOTAL T.T.C.En EURO	198,48

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN